

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>En exercice</i> : 15	<i>Présents votants</i> : 15	<i>Pour</i> : 15	<i>Abstention</i> : 0	<i>Contre</i> : 0
-------------------------	------------------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Nombre de Conseillers*En exercice* : 15

L'an deux mille vingt-deux le 19 septembre à 20 heures 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 09 septembre 2022.

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

ARLOT-PELLEVOISIN Cindy	POUR	JULIEN Monique	POUR	PEYRAZAT Pierre	POUR
BAZINET Bernard	POUR	MATHIS Franck	POUR	PIALHOUX Laurent	POUR
DAGNAS Delphine	POUR	MARENDA Vincent	POUR	ROUMAT Gérard	POUR
GRASSET Cécile	POUR	MARENDA Yoann	POUR	VEDRENNE Jean	POUR
GENDRE Valérie	POUR	METIFEU Francis	POUR	VIGNERON Sébastien	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

ABSENTS : Valérie Gendre-Mallemanche absente jusqu'à 20h30 et Cécile Grasset absente jusqu'à 20h45

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien VIGNERON

2022-37 Modification des statuts du SDE24

Lors de la séance du 1^{er} juin 2022, le comité syndical du SDE24 a délibéré pour modifier ses statuts.

Les modifications portent notamment sur :

- La transformation en syndicat mixte fermé
- La réécriture des compétences en matière de transition énergétique
- La possibilité d'intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics
- L'ajustement du nombre de délégués du collège de Périgueux conformément à l'article L5112-7 du CGCT.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les modifications statutaires du SDE 24 conformément au projet de modification joint.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ Approuve la modification des statuts du SDE24.

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
M. Bernard BAZINET



Pour copie conforme en Mairie, le 21 septembre 2022
Au registre sont les signatures
Le Maire
M. Bernard BAZINET

Déposé à la-Préfecture le :
Commune d'Augignac
Affichage le 21/09/2022
Page 1 sur 1

